

Havelange, le 14 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise à Maillen le 10 novembre 2011

Participants : Mmes et Mrs P. Petit, S. De Wulf, H. Jaumotte ; E. Dewulf, L. Herbiet, M. Van Outryve d'Ydewalle, P. Ancion, J. Quoitin, M. Quoitin-Janne, M-C Gillet, M. Royer, B. Mouton, M. Quevrain, G. Lentz, G. Renaville, P. Magnette, I. Ulens, M. Goethals, S. Cunin, E. Dewulf, J-M Jouniaux, A. Guillaume, M. Monseur, V. Wauthier, B. Marchal, J. Cassart, A. Vincent, J. Vincent, D. Boucher, G. Trausch

Pour le Collège communal : Mrs L. Bouveroux, P. Tasiaux, S. Humblet, M. Pierson et Mme M. Dans

Pour le Conseil communal : Mr. A. Burlet, D. Want

Pour l'Administration communale : Mr J-P Franquinet, secrétaire communal, et Mme S. Gilson, agent relais pour l'opération de développement rural (ODR)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Mme J. Donati et Mr H. Pirard

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Echevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, le Bourgmestre remercie les nombreux participants pour leur présence. Il remercie les mandataires présents ainsi que le secrétaire communal, de même que Mme Gilson. Il s'agit d'une dynamique qui se déroulera pendant plus de 10 ans et à donc une visée futuriste.

Mr P. Tasiaux, échevin ayant le développement rural dans ses attributions, remercie chacun pour sa présence. Il rappelle que les 7 réunions qui vont se tenir sont publiques et que les habitants peuvent venir à chaque réunion s'ils le souhaitent. L'objectif, sur base d'un décret de la Région wallonne, est d'élaborer un Programme Communal de Développement Rural qui est un document stratégique comprenant une série de projets à mener afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

A ce stade de l'opération de développement rural, une série d'étapes ont déjà été franchies :

- La désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) comme auteur du Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 local (PCDR/A21L). Ce

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

bureau a déjà rassemblé et analysé les données objectives (statistiques, inventaires, études, ...) pour en ressortir un diagnostic des forces et faiblesses de la commune.

- Le choix de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement de l'opération. Son rôle est d'aider la commune à élaborer et réaliser sa stratégie de développement rural de manière participative. Pour ce faire, la FRW assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets.

2. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- d'informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural, en leur donnant envie d'y participer.
- de donner la parole aux citoyens, afin d'entendre tout ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village et entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu.

4. Résultats de la consultation villageoise

4.1. Méthodologie :

Dans un premier temps, les participants travaillent en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils identifient ce qu'ils considèrent comme des points forts et des points faibles de leur commune, en se projetant dans les 10 années futures. Trois thématiques sont proposées par la FRW mais les participants sont libres de les compléter:

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À ASSESSE : emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.

2. HABITER À ASSESSE : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.

3. VIVRE ENSEMBLE À ASSESSE : services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Après la restitution en plénière des réflexions en sous-groupes, chaque participant reçoit une feuille sur laquelle il est invité à compléter quelques questions à destination de la bibliothèque d'Assesse, et à émettre des idées complémentaires à celles déjà émises lors de la réunion.

4.2. Travailler et entreprendre : résultats de la consultation

EMPLOI

Points forts :

- Le zoning, créateur d'emplois et vecteur, concentré en 1 seul endroit
- La création des titres-services

Point faible :

- Peu de création d'emplois, d'entreprises

Proposition :

- Engagements d'assessois (notamment au zoning)

FORMATION

Point fort :

- Cours d'informatique à la Bibliothèque

Point faible :

- Pas de formation en langue ou en cuisine ni de formations décentralisées

Proposition :

- Organiser des cours d'informatique ou autres tels que ceux organisés à Assesse (des locaux sont disponibles)

COMMERCES

Points forts :

- Présence de nombreuses entreprises et commerces (dont commerces locaux tels que le point poste et l'épicerie)
- Présence de commerces ambulants un peu partout

Points faibles :

- Manque d'information sur ce qui existe (commerces, entreprises, zoning, titres-services, point poste)
- Plus beaucoup d'artisans ou ils ne sont pas connus
- Pas de restaurant alors que la place de Maillen est très jolie
- Plus de café

Propositions :

- Mettre en place une cellule pour encourager la création d'entreprises
- Valoriser les idées et soutenir les PME et les petits commerces
- Réaliser un panneau qui reprend les informations sur les commerces (comme à l'entrée du zoning)
- Exemple de Gesves : développement commercial pas trop grand et sympa, pour retrouver un centre de village sympa
- Réaliser une liste des entreprises et commerces de la Commune et la distribuer gratuitement

PME/ARTISANAT

Point fort :

- Il n'y a plus d'artisans

Propositions :

- Faire connaître les artisans (miel,...)

AGRICULTURE

Point fort :

- Plusieurs fermes en activité

Points faibles :

- Manque d'information sur l'existence (éventuelle) de circuits courts
- Avenir incertain
- Pas de produits du terroir car les normes (hygiène,...) sont trop strictes

TOURISME

Point fort :

- Bon réseau de chemins et sentiers

Points faibles :

- Le tourisme n'est pas assez développé
- Maillen et Crupet sont peu mis en valeur
- Crupet n'est pas identifiable directement comme plus beau village de Wallonie
- Le SI pas assez présent, actif ou connu
- Réseau de chemins et sentiers pas assez visibles ni accessibles

Proposition :

- Améliorer l'état des chemins et sentiers (taille, empierrement)

4.3. Habiter : résultats de la consultation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

Points faibles :

- Quelques activités privées qui ne sont pas à leur place (hangar, bois,...) à cause de l'extension du village. Elles seraient mieux localisées dans le zoning
- Perte du caractère rural et de l'homogénéité du bâti par manque de prescriptions urbanistiques

PATRIMOINE

Points forts :

- Beau village, belles restaurations
- Patrimoine intéressant (belles maisons en pierre, cœur de village)

Points faibles :

- Peu de mise en valeur (expl : la Maison Goffin, rue N. Pierard, est une maison historique mais il n'y a pas de plaque)
- Manque de collaboration avec le PPPA (petit patrimoine populaire assessois)

Proposition :

- Mettre le patrimoine en valeur

LOGEMENT

Points faibles :

- Prix des logements (acquisitif ou locatif) trop élevés notamment pour les jeunes
- Logement communal insalubre à côté de la MAC

ENVIRONNEMENT

ESPACES PUBLICS

Point fort :

- Belle place du Village

Points faibles :

- La place du Village n'est pas très conviviale
- Pas d'espace pour les jeunes
- Pas d'espaces sécurisés pour les enfants

Propositions :

- Dynamiser la place du Village (commerces ambulants, bancs pour les enfants, activités...)
- Entretien le bord des routes (couper les branches,...)

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Points forts :

- Aménagement de certaines voiries (Crupet, place du Bâti, rue Jacques Fosséprez, rue Ledresse)
- Très bel aménagement de la plaine à côté du hall
- Hall omnisports
- 1 école par village
- Nombreuses salles

Points faibles :

- Pas de parking suffisant pour la salle
- Pas de trottoirs sur certaines routes
- Pas de poubelles ni de bancs publics
- Dégradations régulières (notamment par les jeunes)
- Les bulles à verres et à vêtements ont été déplacées près du cimetière, dans un quartier résidentiel
- Manque d'éclairage à Petit-Courrière
- Pas de jeux adaptés aux tout-petits à la plaine de jeux
- Pas d'école à Sorinne-la-Longue, ni à Crupet
- Les aménagements ne sont pas bien adaptés pour les automobilistes et les agriculteurs (notamment les bordures)

Propositions :

- Prévoir plus de plantations d'arbres le long des routes et des chemins
- Placement d'une caméra à la plaine pour éviter les dégradations
- Replacer les bulles à verres (par exemple place du Bâti) et les camoufler par du bois ou autre (// France)
- Rafraîchir l'école
- Placer des balançoires adaptées aux tout-petits à la plaine de jeux
- Placer des bancs et des poubelles aux endroits stratégiques (église, carrefour Baive, ballade)

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Point fort :

- Rues réservées aux jeux d'enfants en juillet-août

Points faibles :

- Route vers centre sportif trop étroite et bordures trop hautes (difficultés pour les vélos, la cohabitation voiture camion, les agriculteurs)
- Pas assez de transports en commun (notamment vers Assesse)
- Circulation des poids lourds (notamment sur la partie boisée)
- Les rues ne sont réservées aux jeux d'enfants qu'en juillet-août et il n'y a pas de panneaux dans la rue du Longivaux
- Absence de radars préventifs
- Rue de Crupet trop étroite au niveau du virage, croisement dangereux (dégâts sur les trottoirs)
- Le rond-point devant le hall est souvent pris à gauche
- Le cœur de village favorise le « tout à la voiture », pas la mobilité piétonne
- Sentiment d'insécurité
- Ralentisseurs pas adaptés (sortie de Courrière, Sorinne-la-Longue...)
- Absence de trottoirs (notamment rue de Lustin, rue de la Rochette, près du cimetière, au hall omnisports, près de la boucherie, au carrefour du centre de village et vers la gare), de pistes cyclables ou de trajet sécurisé pour les vélos (notamment vers la gare)
- La zone sécurisée n'est pas continue entre Maillen et Courrière
- Absence de sécurisation aux alentours du centre MENA
- Pas de groupe chemins et sentiers sur Maillen (existence de chemins ?)
- Absence d'éclairage (notamment à Petit-Courrière)

Propositions :

- Sensibiliser les enfants aux dangers en l'absence des panneaux rues réservées aux jeux
- Sécuriser la liaison entre Maillen et Courrière
- Sens giratoire dans le village, sens anti-horlogique avec zones de rétrécissement (idem rue de Lustin)
- Interdiction des poids lourds (+de 8T) venant de Crupet vers le hall
- Réalisation de passages piétons
- Élargir la rue de la Rochette (exproprier 3 mètres) pour créer un trottoir et une piste cyclable et faciliter l'accès à ce quartier excentré
- Créer des pistes cyclables dans toute la Commune (notamment avec des bordures entre la piste et la route)
- Créer des liaisons piétonnes (notamment vers les écoles)
- Mettre tout le village en zone 30 ou le fermer à la circulation automobile
- Remplacer les ralentisseurs à Courrière par une ligne blanche, des piquets
- Repenser aux ralentisseurs dans toute la Commune
- Fermer la rue de Crupet dans un sens et celle de Lustin dans l'autre
- Rouvrir un maximum de sentiers à Maillen comme à Courrière
- Placer un radar aux entrées du village, en venant de Crupet, du bois, de Courrière, de Lustin
- Mettre sur pied un système de voitures partagées

4.4. Vivre ensemble : résultats de la consultation

SERVICES À LA POPULATION

Points forts :

- Activités sociales dynamiques (taxi, sorties culturelles, bibliothèque...)
- La Bibliothèque

Points faibles :

- Pas de grands projets
- Le responsable du hall a son bureau à Assesse¹

ENSEIGNEMENT

Point fort :

- qualité

PETITE ENFANCE

Point fort :

- Crèche à Courrière

Point faible :

- Manque de crèches

JEUNESSE

Points forts :

- Nombreuses activités sportives
- Scouts, patros
- Jeunes très actifs (club des jeunes, grand feu,...)
- Petites salles pour des soirées « jeunes » pas trop éloignées

Points faibles :

- Pas de structure d'accueil
- Manque salle pour mouvements de jeunesse et jeunes
- Manque un local scout à Courrière

AINÉS

Points forts :

- Ouverture de la Maison d'Accueil Communautaire (MAC)
- Club des 3x20 dynamique

Points faibles :

- Pas de maison de repos, ni de seigneurie
- Isolement

Propositions :

- Création d'un service qui permettrait le maintien des personnes âgées à domicile
- Prise en charge par les pouvoirs publics de la problématique du vieillissement de la population (maintien à domicile ou pas)
- Informer sur ce qui existe

¹ Le secrétaire communal précise que cet employé est en charge de la régie communale des sports sur toute la Commune

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Points forts :

- Le responsable du hall omnisports
- L'opération village fleuri à Sart-Bernard
- Activités au hall pour les jeunes et les aînés
- Comité et souper des parents d'élèves
- Club de basket

Points faibles :

- Manque d'activités culturelles (spectacles,...)
- Manque de visibilité de toutes les activités qui existent

LIEUX DE RENCONTRE ET VIE DE QUARTIER

Points forts :

- Sentiment de sécurité
- Cohésion entre les habitants (clubs de jeunes, comités de parents)
- Accueil des nouveaux habitants
- Terrain de basket, hall, football
- Kermesses, fête du bois, barbecues de quartier
- Dynamisme du club de jeunes, des 3x20
- MAC
- Nombre d'activités
- Les habitants se sentent bien à Maillen, ils restent ou reviennent
- Réunions entre voisins dans plusieurs quartiers
- Comité de quartier de la rue de Crupet, de Yvoi

Points faibles :

- Les villageois ne sont pas assez fiers de leur village
- Absence de café
- Les habitants ne se connaissent pas à l'intérieur d'un village et entre villages malgré le nombre d'activités organisées un peu partout
- Manque d'initiatives privées (barbecue de quartier,...)
- Manque de cohésion sociale (villages dortoirs), individualisme

Propositions :

- Organiser une rencontre entre les habitants des différentes sections de la Commune
- Encourager les fêtes de quartier
- Veiller à la cohésion sociale pour ne pas devenir un village dortoir
- Organiser une grande fête populaire et culturelle (jeu sur base d'une légende,...) en plus de la kermesse
- Encourager et développer les réunions entre voisins
- Valoriser les belles choses car il y en a beaucoup

INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Points forts :

- Bulletin communal « Perspectives et réalités »
- Les infos locales dans le guide CAIAC

Points faibles :

- Les documents officiels (de même que les invitations à cette soirée) sont distribués le même jour que les « petits journaux gratuits ». Ils ne sont donc pas visibles

- Citoyens mal, peu informés ou ne vont pas chercher l'info
- Pas assez de consultation pour les aménagements (centre de Maillen (qui n'est pas toujours adapté), place, trottoirs,...)
- Zone inter-police trop étendue (délais d'intervention trop longs en cas de problème)

Propositions :

- Différer la distribution des documents officiels à un autre jour (que le jour de distribution des « petits journaux ») ou rendre les documents plus visibles
- Informer sur les différentes activités existantes
- Améliorer l'information sur les moments de chasse

4.5. Résultats de la consultation individuelle : idées/projets/actions complémentaires

- Maillen est un village rural agricole, d'éleveurs et non un musée
- Créer des réseaux sociaux de quartier
- Aménager des endroits pour le covoiturage à la sortie des villages
- Déblayer la neige en hiver dans le nouveau lotissement rue de Mont
- Trottoir rue de Mont à Maillen
- Manque d'emplacements pour les personnes âgées ou handicapées en face de l'entrée du cimetière

5. Les suites

5.1. Un diagnostic de la commune sera réalisé et présenté après toutes les réunions de consultation villageoise. Un compte-rendu de la réunion est envoyé aux personnes qui ont mentionné leur adresse postale et/ou e-mail. Les comptes-rendus des réunions villageoises seront accessibles sur le site web de la commune à la page ODR.

5.2. Des Groupes de Travail (GT) thématiques se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).

5.3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
 Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
 FRW www.frw.be

Merci pour votre participation